

# Le Grand Est

et ses paysages essentiels

**Volet 2**

**Paysage des côtes**

Lecture des paysages des côtes  
et continuité de leurs versants

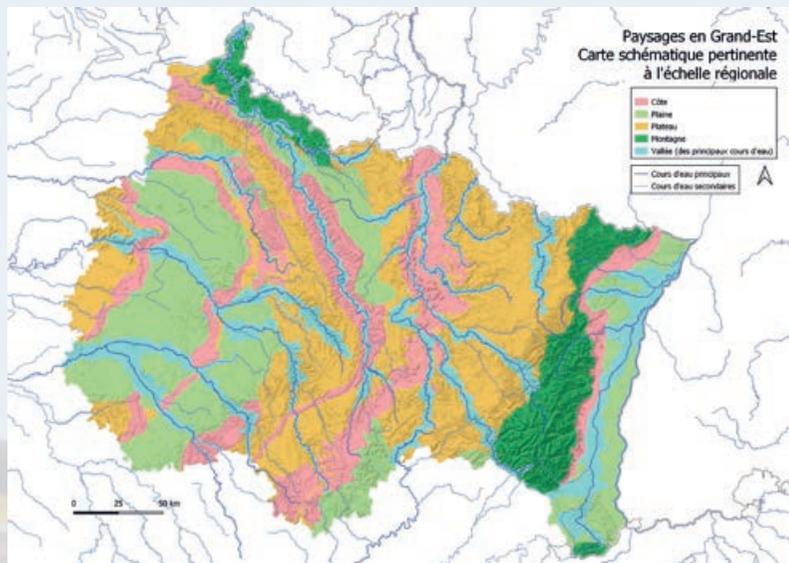


Paysages essentiels des côtes : lecture des paysages des côtes et continuité de leurs versants.....	5
Géologie de la région Grand Est .....	6
Aide à la lecture des fiches.....	7
Paysages essentiels des côtes et continuité de leurs versants : cartographie du Grand Est.....	8
Les enjeux des paysages de côtes.....	9
Côte d’Ile de France, terres de champagne.....	10
Côte de Champagne, un paysage où les indices soulignant le relief sont rares.....	14
Côte des Bar et Argonne, l’horizon crayeux de la Champagne humide .....	19
Côte de Meuse, un relief chargé d’histoire .....	23
Côte de Moselle, une continuité boisée, des paysages contrastés .....	27
Piémont alsacien, un coteau particulier aux différents paysages agricoles.....	33
Quelles actions pour conserver le paysage ?.....	37
Glossaire .....	38
Bibliographie - Sitographie.....	39

# Paysages essentiels

**L**e document « **Le Grand Est et ses paysages essentiels** » a vocation à décrire finement les grandes familles de paysages de la région. Ce faisant, **il met en lumière les structures paysagères essentielles du Grand Est : ce que nous avons appelé les paysages essentiels**, composés, pour la région Grand Est, de paysages de cours d'eau, de paysages de côtes et coteaux, de paysages agricoles et de forêts.

Ce document fait suite à la plaquette « Le Grand Est et ses paysages : Enjeux » (DREAL Grand Est, 2018) qui donnait déjà une carte schématique de ces paysages essentiels.



► Le Grand Est et ses enjeux. DREAL Grand Est 2018

Il s'agit ici de passer à une échelle plus fine. La description des différentes entités se veut pédagogique et pratique. Le lecteur aura de nouveaux outils pour repérer, préserver, et donc argumenter de l'importance, pour tout ce qui constitue les paysages essentiels créant le paysage local. Complémentaire des atlas des paysages réalisés à une échelle plus fine, ce document s'adresse aux services de l'État, aux élus et aux porteurs de projet, mais aussi au grand public.

**Il permet de considérer le paysage non sous une forme ponctuelle mais comme appartenant à un système.**

**Le présent document est organisé en quatre volets :**

- Les paysages des cours d'eau ;
- L'horizon des côtes ;
- Les paysages agricoles ;
- Les forêts.

## Qu'est-ce qu'un paysage ?

Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. La « politique du paysage » est donc l'expression de la prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité de définir et mettre en œuvre une politique de paysage. Le public est invité à jouer un rôle actif dans sa protection, pour conserver et maintenir la valeur patrimoniale d'un paysage, dans sa gestion, pour accompagner les transformations induites par les nécessités économiques, sociales et environnementales, et dans son aménagement notamment pour les espaces les plus touchés par le changement, comme les zones périurbaines, industrielles.

## Identifier et protéger les paysages

Il importe d'identifier et qualifier les paysages grâce à des recherches menées sur le terrain par des professionnels, en association avec les populations. Chaque paysage est composé d'éléments et de structures assis sur des fondements géomorphologiques. Les systèmes de perceptions sociales et les dynamiques, naturelles, sociales et économiques sont les moteurs d'évolution permanente du paysage. Le travail de connaissance préalable permet de définir des objectifs de qualité paysagère sur la base desquels le paysage pourra être protégé, géré et aménagé.

Tous les projets devront être mis en œuvre dans le cadre d'une réflexion globale de territoire.

# Paysages essentiels des côtes

## Lecture des paysages des côtes et continuité de leurs versants

**C**e second volet s'attache au paysage des **côtes** et de leurs **versants**. Ce paysage trouve son origine dans la construction géologique de la région au cours du jurassique et du crétacé. Les côtes sont présentes sous forme d'arcs sur le territoire créant un rythme d'horizons successifs. L'exploitation des versants crée des paysages qui évoluent au fil des saisons, en fonction de l'occupation-l'utilisation des sols. La présence de la forêt en crête est caractéristique du paysage des côtes.

Le paysage des coteaux est un paysage offrant des points de vue sur le paysage en contrebas et inversement.

Les côtes présentées ici sont les structures paysagères les plus importantes à l'échelle de la région. Ainsi à travers les fiches à suivre nous souhaitons vous aider à porter le regard sur ce qui fait le paysage essentiel des côtes pour contribuer à leur préservation et leur mise en valeur dans le Grand Est.

*Chaque volet des « Paysages essentiels du Grand Est » est composé d'une cartographie à l'échelle du Grand Est (ici en page 8), accompagnée de fiches descriptives des différentes entités (pages 10 à 36).*

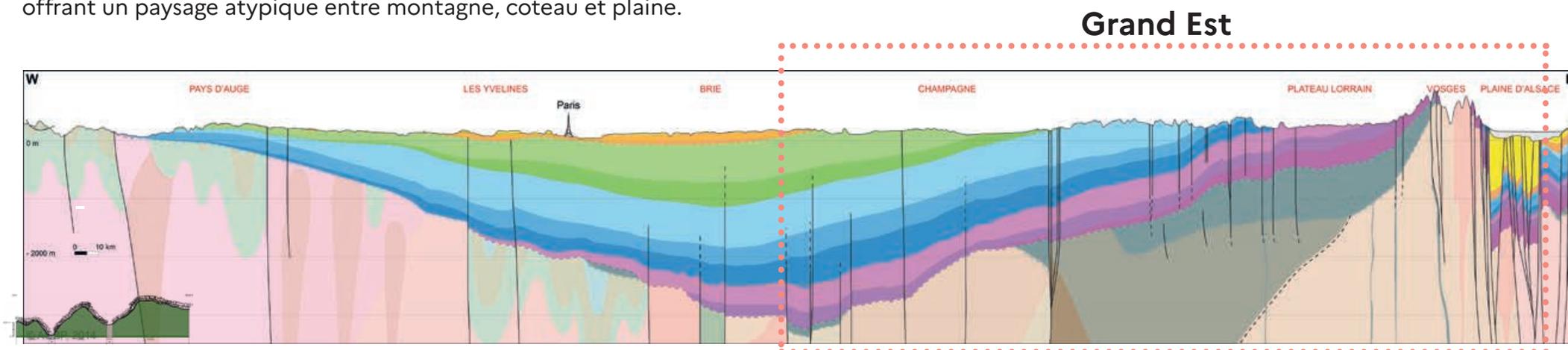
*Enfin, une dernière partie est consacrée à des exemples d'actions pour conserver les paysages essentiels (ici en page 37).*



# Géologie de la région Grand Est

La géologie de la région Grand Est est à l'origine de la diversité des paysages, notamment des paysages de côtes. Sous le poids de différentes couches sédimentaires, le Bassin parisien s'est affaissé en son centre ce qui a eu pour conséquence de surélever ses extrémités. Cela explique en grande partie la différence entre les versants Ouest et Est des côtes. Les pentes sont en général plus fortes sur les versants Est, car ils correspondent à la rencontre entre une couche sédimentaire plutôt dure et une autre plutôt tendre qui a tendance à s'éroder plus facilement. Les pentes des versants Ouest correspondent à l'extrémité de la couche supérieure qui s'est soulevée lentement, elles sont donc moins abruptes, ce qui caractérise les reliefs de **cuesta** (une *cuesta* est une forme de relief sédimentaire à double pente asymétrique, constituée d'un côté par un talus en pente raide, géologiquement hétérogène, et de l'autre par un plateau doucement incliné en sens inverse, géologiquement homogène).

Sur l'extrémité est du bassin parisien, on trouve la jonction avec le massif des Vosges qui s'est soulevé à la suite de l'effondrement de la plaine d'Alsace offrant un paysage atypique entre montagne, coteau et plaine.



Légende de la coupe géologique / Geological section legend

Cénozoïque / Cenozoic	Mésozoïque / Mesozoic	Paléozoïque / Palaeozoic	Précambrien / Precambrian
q-p Pliocène et Quaternaire / Pliocene and Quaternary	c2 Crétacé supérieur / Upper Cretaceous	r Permien / Permian	b2 Briovérien supérieur / Upper Brioverian
g2 Oligocène moyen et supérieur / Middle and Upper Oligocene	c1 Crétacé inférieur / Lower Cretaceous	h3 Stéphanien / Stephanian	b1 Briovérien inférieur / Lower Brioverian
g1 Oligocène inférieur / Lower Oligocene	j3 Jurassique supérieur / Upper Jurassic	h2 Namurien et Westphalien / Namurian and Westaphalian	bk & 1 Briovérien inférieur, Pentévrien, Icartien / Lower Brioverian, Pentevrian, Icartian
e2 Éocène moyen à supérieur / Middle and Upper Eocene	j2 Jurassique moyen / Middle Jurassic	d2h Dévonien moyen et supérieur, Carbonifère inférieur / Middle and Upper Devonian, Lower Carboniferous	
e1 Paléocène et Éocène inférieur / Palaeocene and Lower Eocene	j1 Jurassique inférieur / Lower Jurassic	s Silurien / Silurian	
	t3 Trias supérieur / Upper Triassic	o Ordovicien / Ordovician	
	t2 Trias moyen / Middle Triassic	k Cambrien / Cambrian	
	t1 Trias inférieur / Lower Triassic	os Ordovicien-Silurien indifférencié / Ordovician-Silurian undifferentiated	

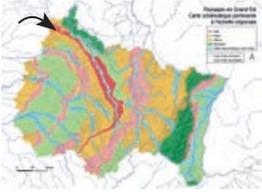
© AGBP, 2014

# Aide à la lecture des fiches

**1** Les fiches proposées ont été conçues pour pouvoir être lues indépendamment les unes des autres grâce à une mise en page commune. Dans une première page, se trouvent la localisation et la description d'une entité constituant un paysage essentiel, ici, une côte. La carte des séquences paysagères propose un découpage décrit dans les pages suivantes.

**2** Les pages suivantes décrivent les séquences cartographiées sur la carte des séquences paysagères. Elles permettent de comprendre et d'apprécier visuellement des ensembles paysagers homogènes à travers différentes illustrations. Les coupes présentées donnent (sans échelle exacte) le(s) type(s) de topographie rencontrée avec les occupations du sol.

### Côte de Meuse, un relief chargé d'histoire



Le Grand Est et ses paysages : enjeux. CIRAL Grand Est (janvier 2018).

La côte de Meuse offre un paysage avec des reliefs notables, en particulier dans le département de la Meuse.

**Une côte qui suit la dépression pré-ardennaise**  
La côte de Meuse dans sa partie nord est traversée par de nombreux ruisseaux engendrant une côte découpée. Elle est caractérisée par de nombreuses forêts, parfois continues, sur les crêtes tandis que les versants sont exploités (cultures, pâturages, vergers, vignes).

**Une côte avec un relief notable offrant un paysage différent sur chaque versant.**  
Dans la partie sud, elle est divisée dans sa moitié nord par le fleuve Meuse, ce qui accentue les dénivellés des versants. Cette stratification, cet étagement des composantes paysagères (boisements/cultures/prairies/bourgs/cours d'eau) fait la particularité de la côte de Meuse.

Le relief et les boisements en crête créent un horizon continu et de grande qualité. Les panoramas, les points de vues, les covisibilités sont nombreux. Le patrimoine lié à l'occupation humaine est très diversifié, depuis l'antiquité en passant par les vestiges de guerre jusqu'aux villages actuels (villages vigneron, villages issus de la reconstruction...).

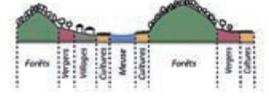


Fonds: ©IGN/ADMIN-EXPRESS® 2023, Sources: CIRAL Grand Est 2023.

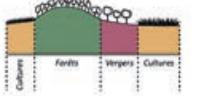
- Une côte qui suit la dépression pré-ardennaise
- Une côte avec un relief notable offrant un paysage différent sur chaque versant

[Retour au sommaire](#) | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 2 | 7

### Une côte avec un relief notable offrant un paysage différent sur chaque versant



Le versant ouest de la côte se tourne vers la Meuse et ses prairies inondables laissant ensuite place à une côte boisée.



Une côte boisée au relief marqué laissant place aux vergers et aux vignes sur la mi-pente à l'est, puis des villages linéaires aux toponymes indicatifs (« Billy-sous-côtes », « Combres-sous-côtes ») et enfin une plaine à perte de vue au pied de la côte.

[Retour au sommaire](#) | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 2 | 7

### POUR ALLER PLUS LOIN...

#### Les motifs paysagers

- Les horizons
- La forêt
- Les vignobles
- Les cultures et prairies
- La Meuse et ses affluents
- Les buttes témoins : Butte de Montsec, ...

#### Les particularités locales

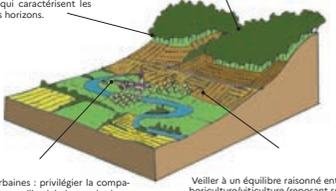
- PNR des Ardennes
- PNR de Lorraine
- Sites classés : Champ de bataille des Eparges, Champ de bataille de Verdun
- Appellation « vignoble des côtes de Meuse » (IGP)

#### Les points de vigilance

Le relief omniprésent engendre de multiples points de vue. Les éléments clés du paysage (côtes, buttes témoins, vergers, plaine, bourgs...) sont très souvent liés par une inter-visibilité harmonieuse. S'assurer que les transformations et/ou projets ne détériorent pas cet équilibre.

Veiller à l'équilibre identitaire et harmonieux entre les composantes stratifiées de ces paysages (cours d'eau, villages, jardins, vergers, prairies, vignes, boisements). C'est un enjeu d'équilibre entre les activités humaines mais aussi équilibre entre les différents biotopes associés à ces strates du paysage.

- Contrôler la présence d'objets de grande hauteur et les infrastructures industrielles dans le paysage d'horizon
- Conserver les boisements sur les crêtes qui caractérisent les côtes et les horizons.
- Extensions urbaines : privilégier la compacité des bourgs, veiller à la bonne intégration dans le relief, utiliser les OAP dans le cadre des documents de planification pour préfigurer un développement harmonieux et intégré des agglomérations.
- Veiller à un équilibre raisonné entre arboriculture/viticulture (reposant sur des filières locales reconnues de qualité) et extension de l'agriculture céréalière (qui a tendance à « remonter » sur les coteaux).

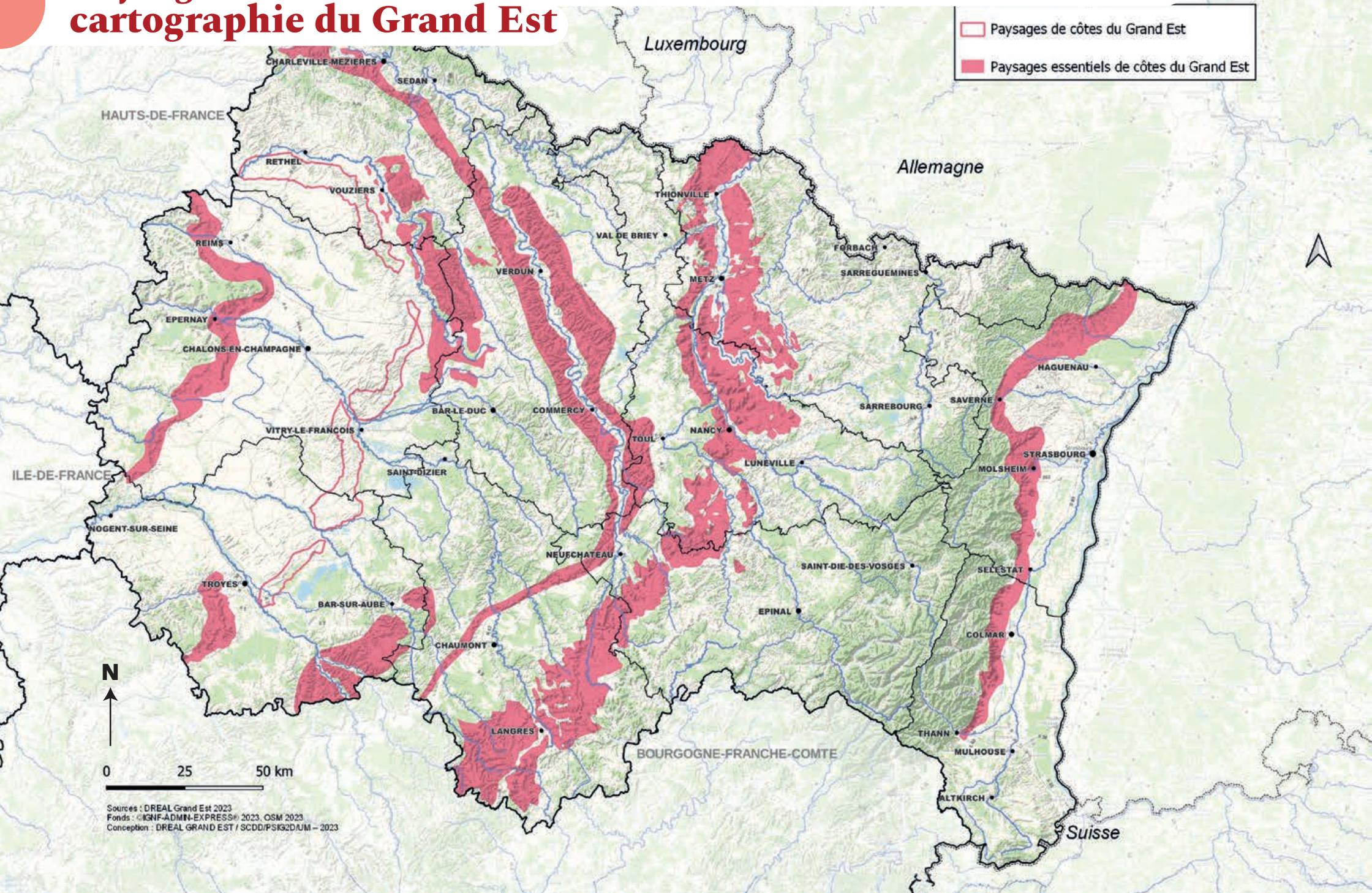


[Retour au sommaire](#) | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 2 | 7

Enfin, la dernière page donne des éléments paysagers clés et des points de vigilance pour conserver/mettre en valeur ces paysages essentiels.

**3**

# Paysages essentiels des côtes et continuité de leurs versants : cartographie du Grand Est



# Les enjeux des paysages de côtes

## L'importance de l'arbre

L'arbre est présent à travers les boisements qui recouvrent presque systématiquement les crêtes. Il est également souvent présent sur les versants.

Les coteaux boisés dessinent les horizons.

On note ponctuellement des paysages ouverts de pelouses calcaires, qui peuvent offrir des points de vues, en particulier sur la vallée.

## Les cultures qui font le paysage des versants

Les cultures qui marquent les versants sont souvent les vignes et les vergers. Ces cultures offrent une texture vivante au paysage, évoluant au fil des saisons et créant une mosaïque de couleurs.

## L'organisation du bâti

Traditionnellement, les villages sont denses et compacts. Sur les versants, on observe une relation très forte entre l'installation des villages et le relief. Les villages sont souvent installés sur une courbe de niveau pour profiter des sources ou en bas de coteau près des plaines agricoles. Dans certains cas, comme sur la montagne de Reims, les bourgs sont

placés en haut de coteau parce qu'il y a d'importantes sources ou pour des raisons stratégiques.

## Les paysages de la mobilité

Les côtes sont des paysages parcourus, les routes, chemins, sentiers sont des vecteurs de découvertes de ces paysages de côtes. Il convient de garder cette thématique à l'esprit pour chaque projet.

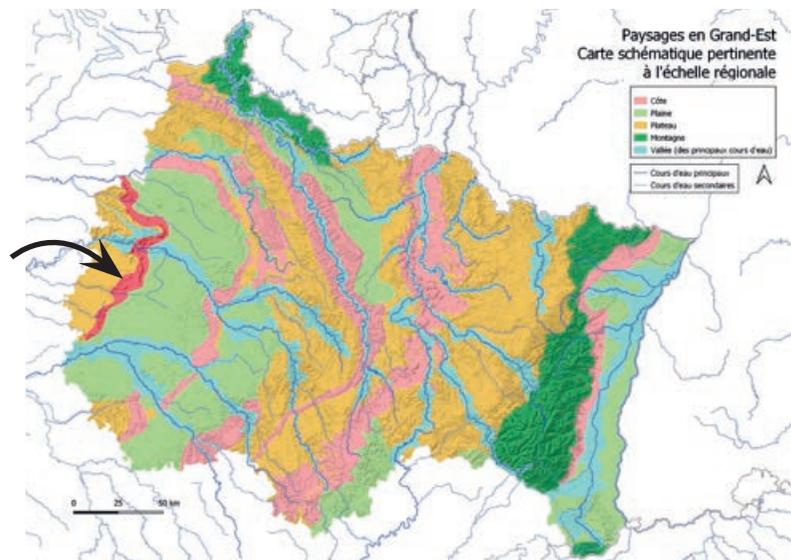
En particulier, ces paysages offrent de multiples points de vue à différentes altitudes.

## Les témoins des reliefs des côtes : les buttes témoins

Les buttes témoins sont des motifs paysagers à part entière dans le territoire.

Elles peuvent être boisées, déboisées, et former un paysage ouvert de pelouses calcaires offrant des points de vues. Les buttes témoins sont à regarder en lien avec la continuité de la côte à laquelle elles appartiennent.

## Côte d'Île de France, terres de champagne



► Le Grand Est et ses paysages : enjeux. DREAL Grand Est (janvier 2018)

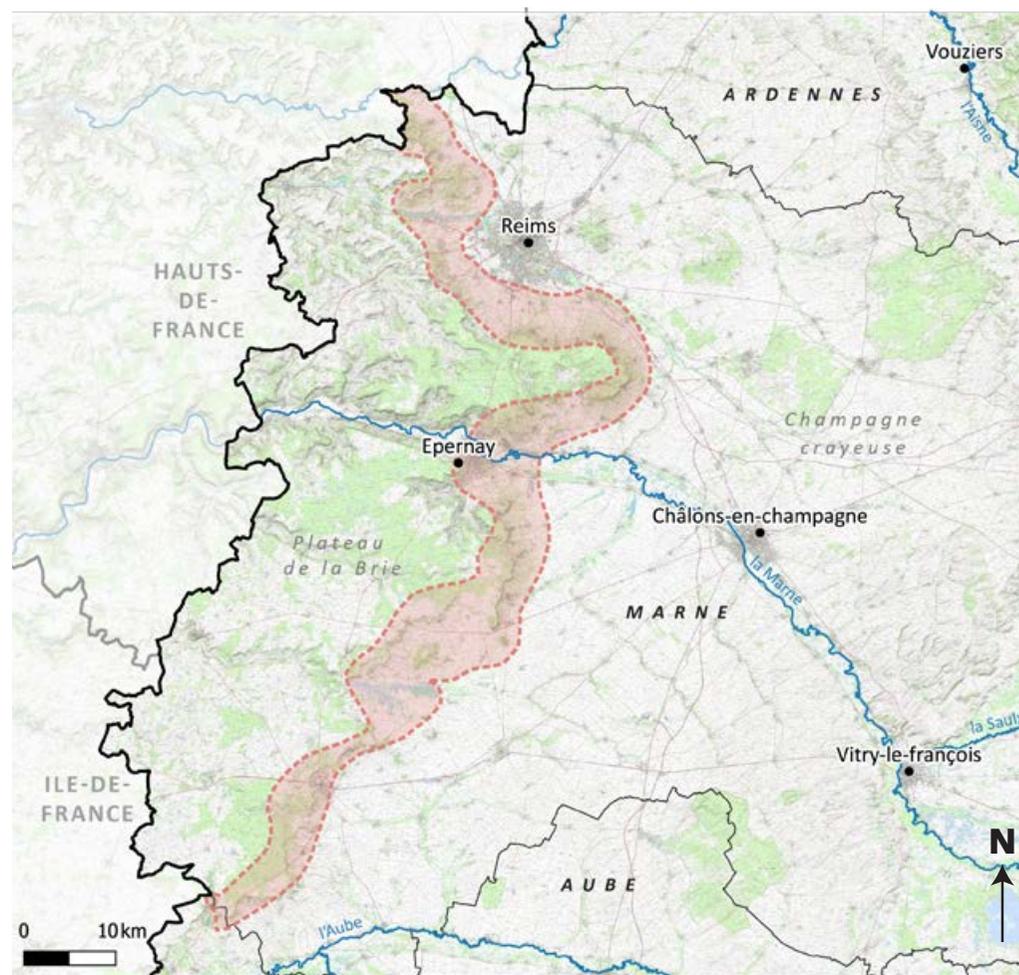
### Une côte au paysage homogène entre vigne et forêt

La côte d'Île-de-France, par une organisation rigoureuse de l'exploitation de son coteau offre un paysage homogène sur l'ensemble de ce relief. Les versants situés à l'est sont dédiés à la viticulture, en bas de coteau se trouvent les grandes cultures céréalières, et les crêtes sont, elles, boisées.

Le département de la Marne étant principalement recouvert par la grande culture, le paysage de la côte d'Île-de-France rompt avec celui de la plaine agricole de la champagne crayeuse pour laisser la place au paysage du champagne (vignes et maisons de champagne).

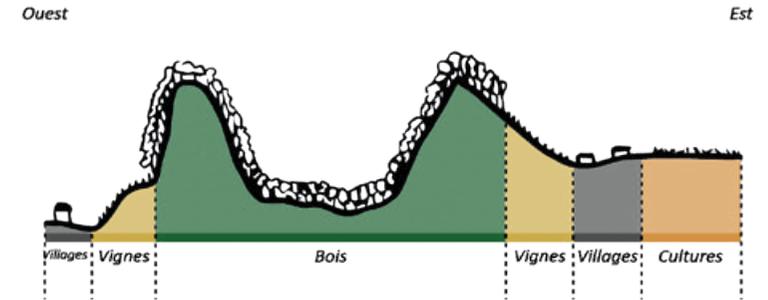
Dans ces étendues aux faibles reliefs, les crêtes boisées forment des horizons sombres visibles à plusieurs dizaines de kilomètres. Disséminées sur le territoire, les buttes témoins apportent des événements topographiques singuliers et plus fortement boisés venant enrichir le paysage champenois. Sur cette cuesta d'Île de France, les points culminants de la côte accueillent des points de vue sur l'étendue de plaine agricole de la Champagne crayeuse.

### Carte des séquences paysagères



### Une côte au paysage homogène entre vigne et forêt

Sources : Carte topographique IGN 2021, BD-Carto 2021, DREAL Grand Est 2018



Un paysage composé de plusieurs plans formant ainsi de multiples horizons.

**Buttes témoins** qui accompagnent le paysage de côte.



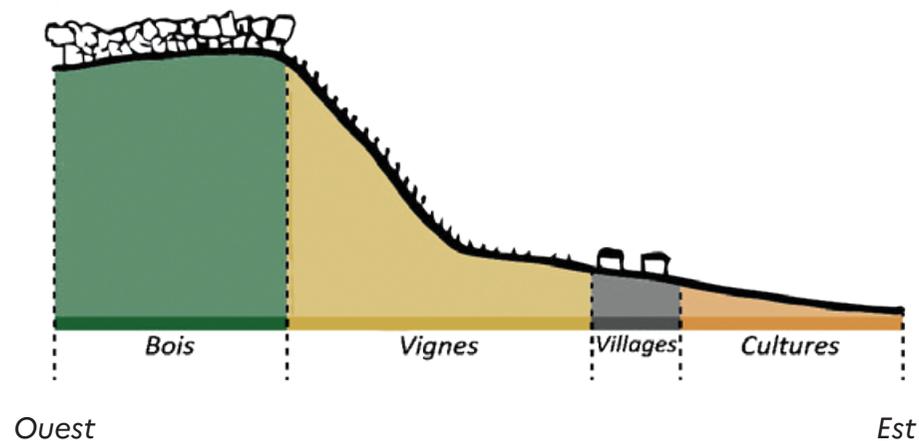
Une organisation régulière du coteau, avec les **forêts** en crête, le **vignoble** dans la pente et la **grande culture** en contrebas : typologie des paysages de la côte d'Île de France.

Le coteau est caractérisé par la **vigne** pour la production de champagne. La vigne crée un paysage évoluant au **fil des saisons**. Les vignes laissent ensuite place à la grande culture. Plusieurs **points de vue** coexistent dans ce paysage, depuis la mi-pente (photo de gauche), le bas de versant (photo du milieu) et le sommet de la côte (photo de droite).



Les villages se sont construits en suivant une organisation liée au relief. Ils sont denses et compacts, suivant une courbe de niveau à la limite de la plaine, dans le fond de vallée, entre les vignes ou en haut de coteau.

Les villages sont majoritairement structurés par les usages liés à l'exploitation de la vigne.



## Les motifs paysagers

- Les horizons
- La forêt
- La vigne et ses couleurs
- La grande culture
- Les rivières (la Marne)
- Les maisons de champagne
- Les buttes témoins :  
Mont Bernon  
Mont Août

## Les particularités locales

- PNR Montagne de Reims
- Côte des Blancs : zone viticole de production de champagne
- Terroir de la côte de Sézanne
- Marais de Saint-Gond
- Bien UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

## Les points de vigilance

Les ondulations omniprésentes du relief offrent de multiples situations d'inter-visibilité et de points de vue sur les éléments clefs du paysage (côtes, buttes témoins, bourgs...).

Ces éléments clefs du paysage sont très souvent liés par une inter-visibilité harmonieuse.

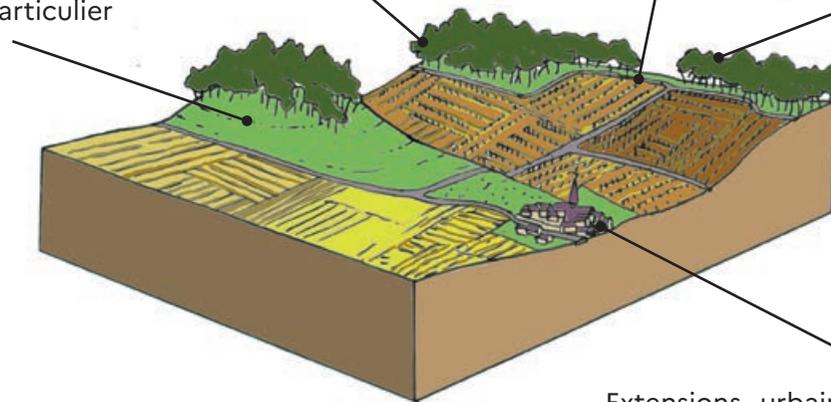
S'assurer que les transformations et/ou projets ne détériorent pas cet équilibre.

Travailler la qualité des lisières entre les espaces forestiers et viticoles

Garder la lisibilité des reliefs et des buttes témoins qui fabriquent un paysage particulier

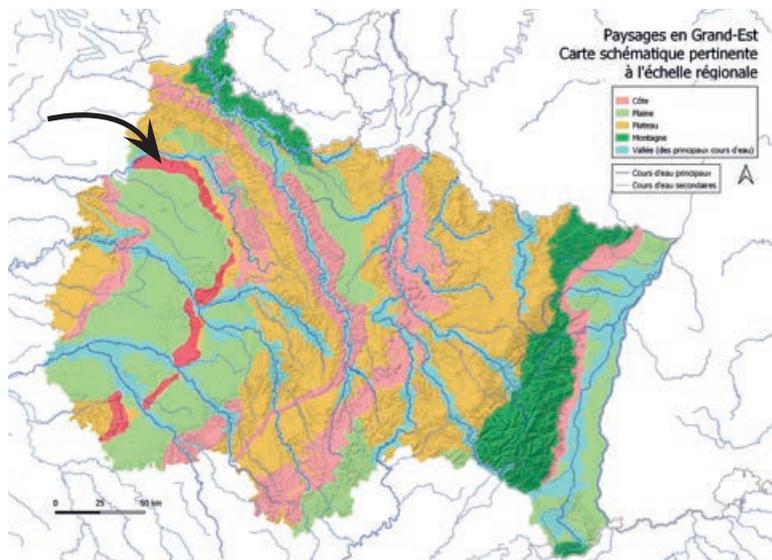
Contrôler la présence d'objets de grande hauteur et les infrastructures industrielles dans un paysage d'horizon

Conserver les boisements sur les crêtes qui permettent de caractériser les côtes et qui favorisent la qualité de l'horizon



Extensions urbaines : privilégier la compacité des bourgs, veiller à la bonne intégration dans le relief  
Utiliser les OAP dans le cadre des documents de planification pour préfigurer un développement harmonieux et intégré des agglomérations

# Côte de Champagne, un paysage où les indices soulignant le relief sont rares



► Le Grand Est et ses paysages : enjeux. DREAL Grand Est (janvier 2018)

La côte de Champagne présente un relief peu prononcé, qui lui confère une présence discrète. Elle offre un paysage vallonné en limite de la plaine de la champagne crayeuse, le faible relief ayant permis l'exploitation agricole de ses terrains.

## Côte aux belles ondulations

Cette partie ne présente pas des dénivelés très conséquents, l'agriculture s'y développe. Quand le dénivelé se montre plus important, il laisse place à des zones boisées.

## Côte peu perceptible par son faible relief et son sol dédié à la grande culture

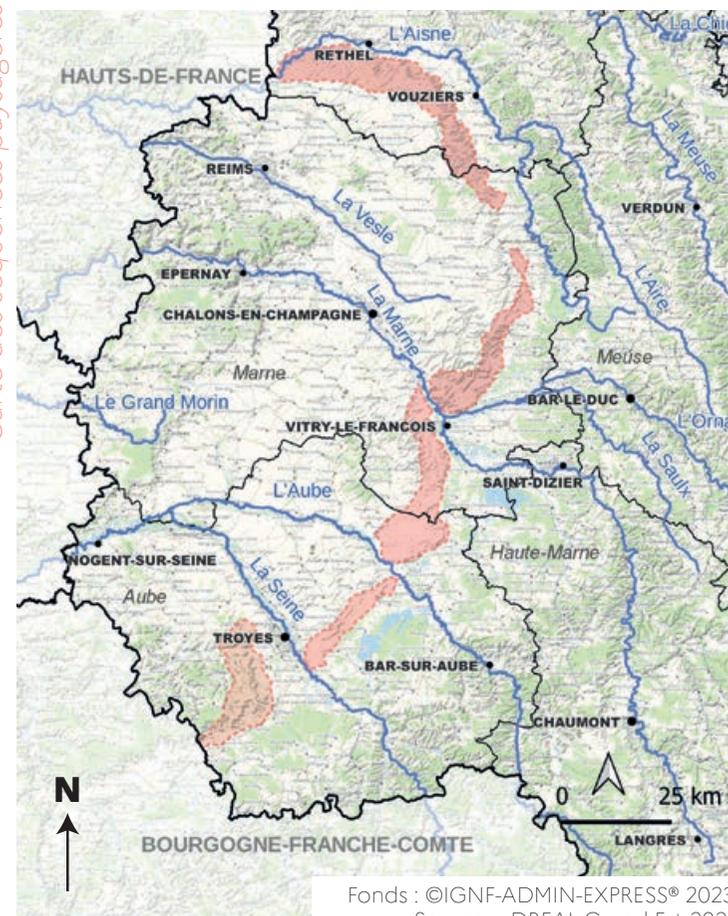
Cependant, une grande partie de la côte de Champagne a des dénivelés doux. Les surfaces sont donc dédiées à la grande culture rendant invisible les reliefs. Au loin, ce sont les quelques boisements qui permettent de lire une crête.

## Côte en Pays d'Othe, exception dans le paysage de Champagne, d'une importante valeur paysagère

En pays d'Othe, la côte est le support de vergers et forêts, offrant à lire un paysage habité tant par la biodiversité que par l'homme. Il faut donc rester vigilant face à la pression des cultures céréalières.

*Les deux premières séquences font partie de la côte de Champagne, cependant celles-ci ne sont pas considérées dans les paysages essentiels des côtes du Grand Est car elles ne sont pas des marqueurs forts dans le grand paysage (cf. cartographie en page 8).*

Carte des séquences paysagères



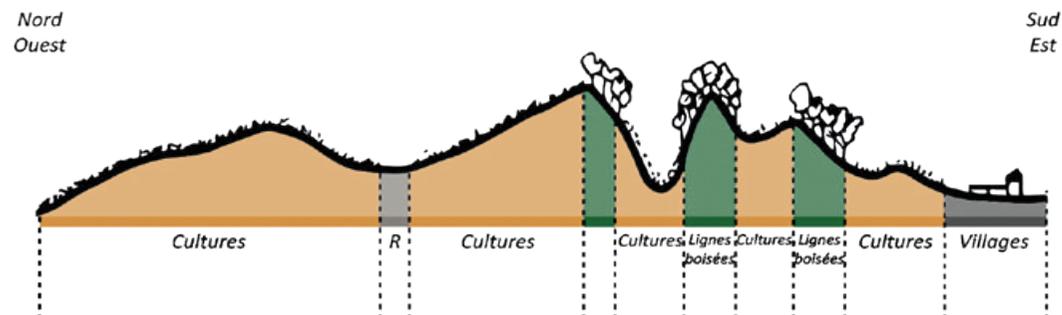
Fonds : ©IGNF-ADMIN-EXPRESS® 2023,  
Sources : DREAL Grand Est 2023

-  Côte aux belles ondulations
-  Côte peu perceptible par son faible relief et son sol dédié à la grande culture
-  Côte en Pays d'Othe, exception dans le paysage de Champagne, d'une importante valeur paysagère



Les versants sont majoritairement cultivés. On note la présence de quelques vignes comme celle au Nord de Vitry (photo de droite).

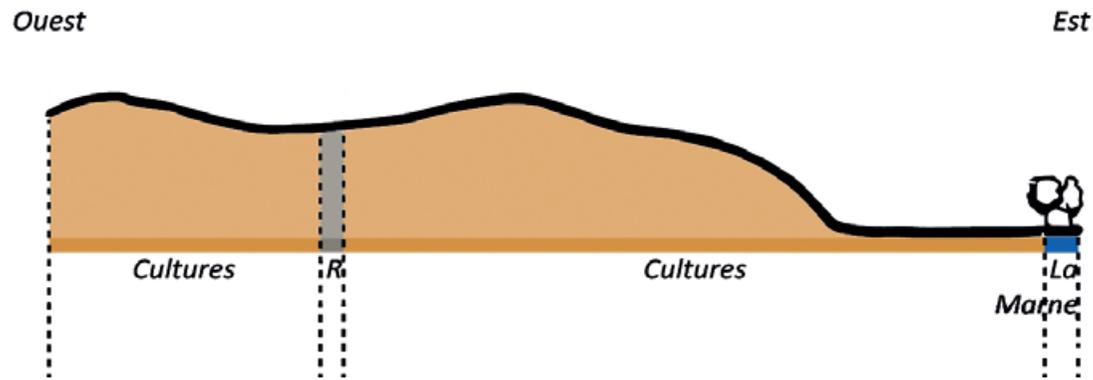
Depuis la crête, la vue se tourne sur les **versants exploités**. Des **franges d'arbres** conservées permettent de souligner les courbes.



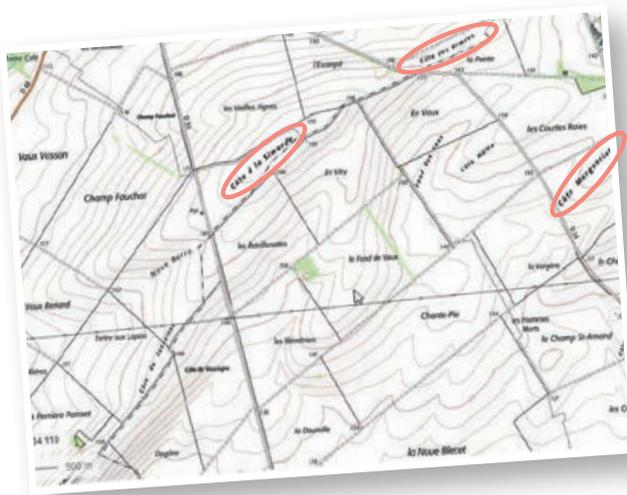
La **continuité** du relief est rendue visible par les **boisements résiduels** devenus précieux pour la compréhension des paysages.

# Côte peu perceptible par son faible relief et son sol dédié à la grande culture

## Côte de Champagne



Le **paysage d'openfield** donne des vues lointaines et laissant percevoir des éoliennes. Quelques **boisements isolés** sont encore présents.



Les grandes cultures qui suivent le relief, suppriment les **indices paysagers** de l'altitude. On observe aussi une transformation du paysage en fonction des **saisons** et des cultures.

# Côte en Pays d'Othe, exception dans le paysage de Champagne, d'une importante valeur paysagère

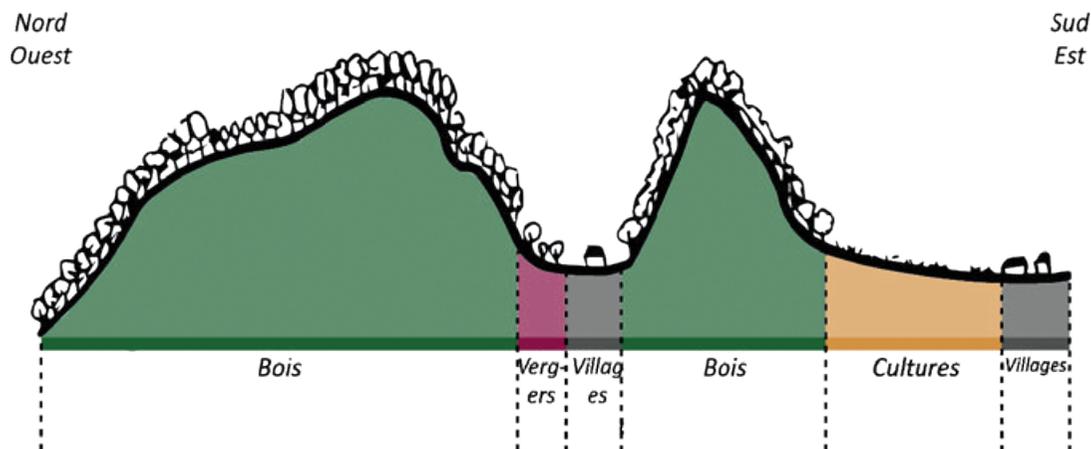
Côte de Champagne



Les **boisements** sont des marqueurs importants de ce paysage **vallonné**. On retrouve les villages en pied de coteau.



Quelques **vergers** sont encore visibles surmontés par de beaux **bois de feuillus**.



## Les motifs paysagers

- Les horizons
- Les bois
- La vigne et ses couleurs
- La grande culture
- Les buttes témoins : Monts Sery, ...

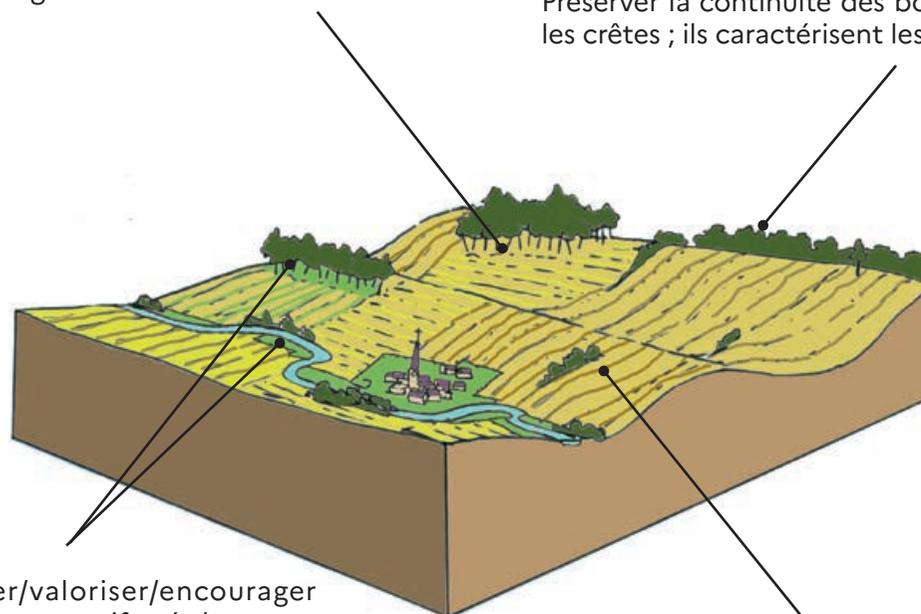
## Les particularités locales

- Forêts et vergers du pays d'Othe
- Côte des Blancs : zone viticole de production de champagne
- Site Natura 2000 Camp militaire de Suippes

## Les points de vigilance

Travailler la qualité des lisières entre les espaces forestiers et agricoles.

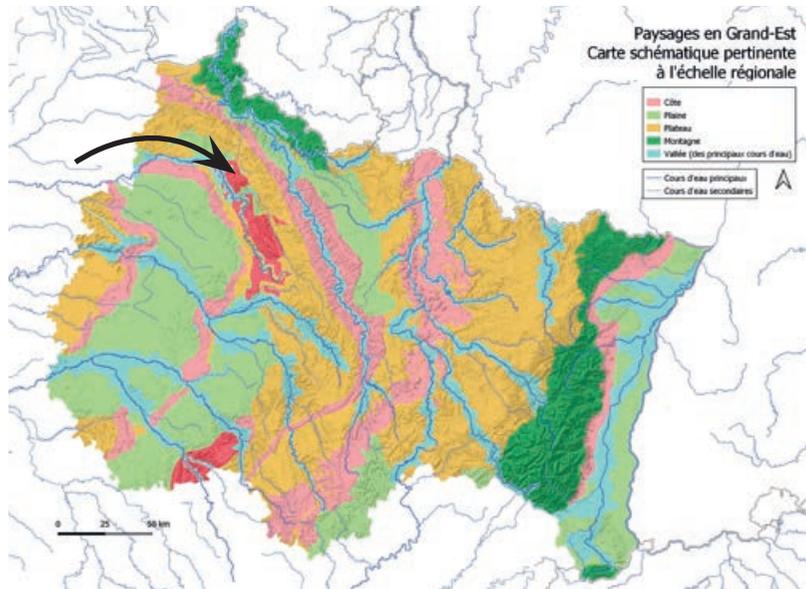
Préserver la continuité des boisements sur les crêtes ; ils caractérisent les coteaux.



Conserver/valoriser/encourager les différents motifs végétaux sur le plateau et le coteau : bosquets, ripisylves, vergers... Eviter la simplification des paysages.

Garder la notion de paysage évoluant au fil des saisons (couleurs, activités) et des siècles (érosion).

# Côte des Bar et Argonne, l'horizon crayeux de la Champagne humide



► Le Grand Est et ses paysages : enjeux. DREAL Grand Est (janvier 2018)

La côte des Bar et l'Argonne, par leurs variations de relief, offrent des paysages diversifiés.

On constate un lien fort entre les usages et la topographie.

Ces entités sont liées à l'eau :

- l'Aisne serpente en Argonne et l'Aire délimite cette entité à l'Est
- la côte des Bar est découpée par l'Aube et la Seine.

## En Argonne, une côte ondulée et boisée où prend source et serpente l'Aisne

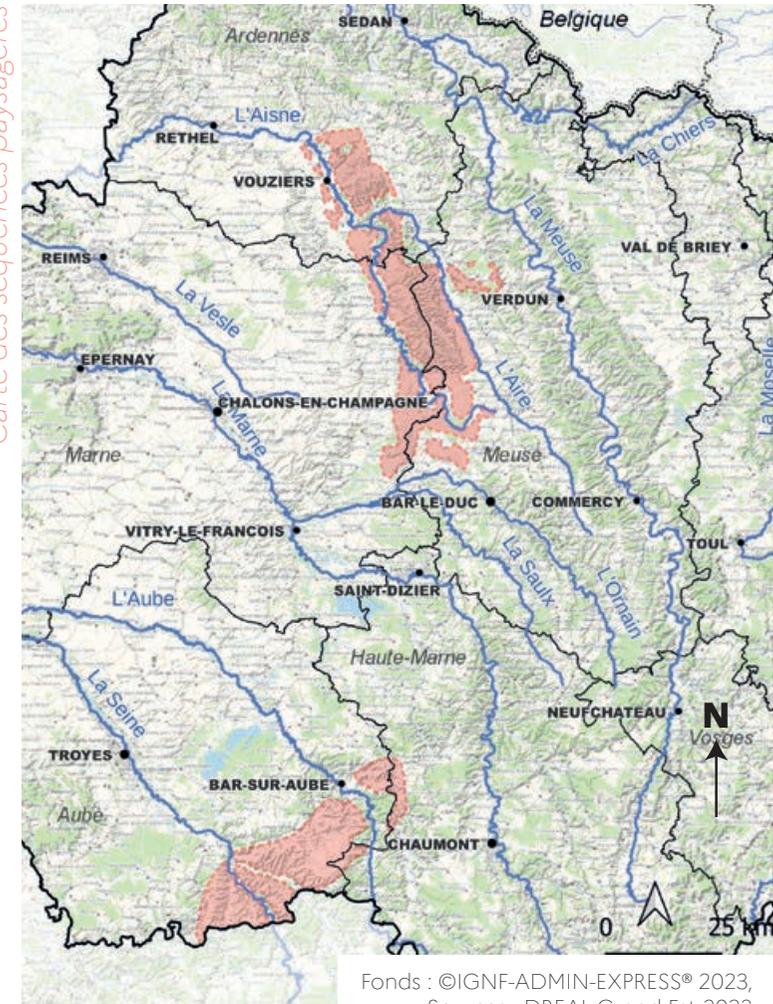
Au Nord, l'Argonne présente des bois et forêts.

Les arbres soulignent les crêtes et les variations de niveau.

## La côte des Bar et le vignoble

Sur les dénivelés plus marqués, les vignes se sont installées, dominées et complétées par des massifs forestiers en haut de coteau. La côte des Bar présente un relief, dit « festonné », riche de nombreux points de vue.

Carte des séquences paysagères



En Argonne, une côte ondulée et boisée où prend source et serpente l'Aisne

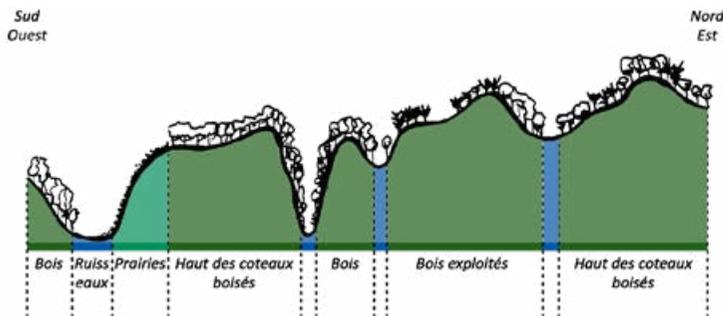
La côte des Bar et le vignoble

# En Argonne, une côte ondulée et boisée où prend source et serpente l'Aisne

## Côte des Bar et Argonne



Une côte **boisée** sur les versants et sur les crêtes avec peu de constructions. Un relief **lisible**.



**Prairies et pâtures** au pied du coteau.



Le côté ouest du coteau est dessiné par le passage de **l'Aisne**.



Les villages sont **au pied** des coteaux pour laisser ensuite place à la **forêt**. Le coteau boisé donne un **cadre** au bourg.



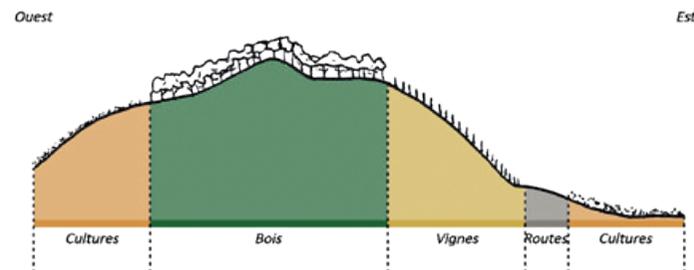
De nombreux plans caractérisés par les boisements se succèdent pour former **l'horizon**.



**Vignoble, sommet de la côte boisé et cultures en contrebas** forment la typologie des paysages de la côte des Bar au sud de l'Aube. À l'horizon, le relief est visible par les boisements.



Les **vignes** sur les flancs de coteau et les boisements sur les crêtes donnent des paysages variant avec les **saisons**.  
**Les cheminements marquent fortement le paysage.**



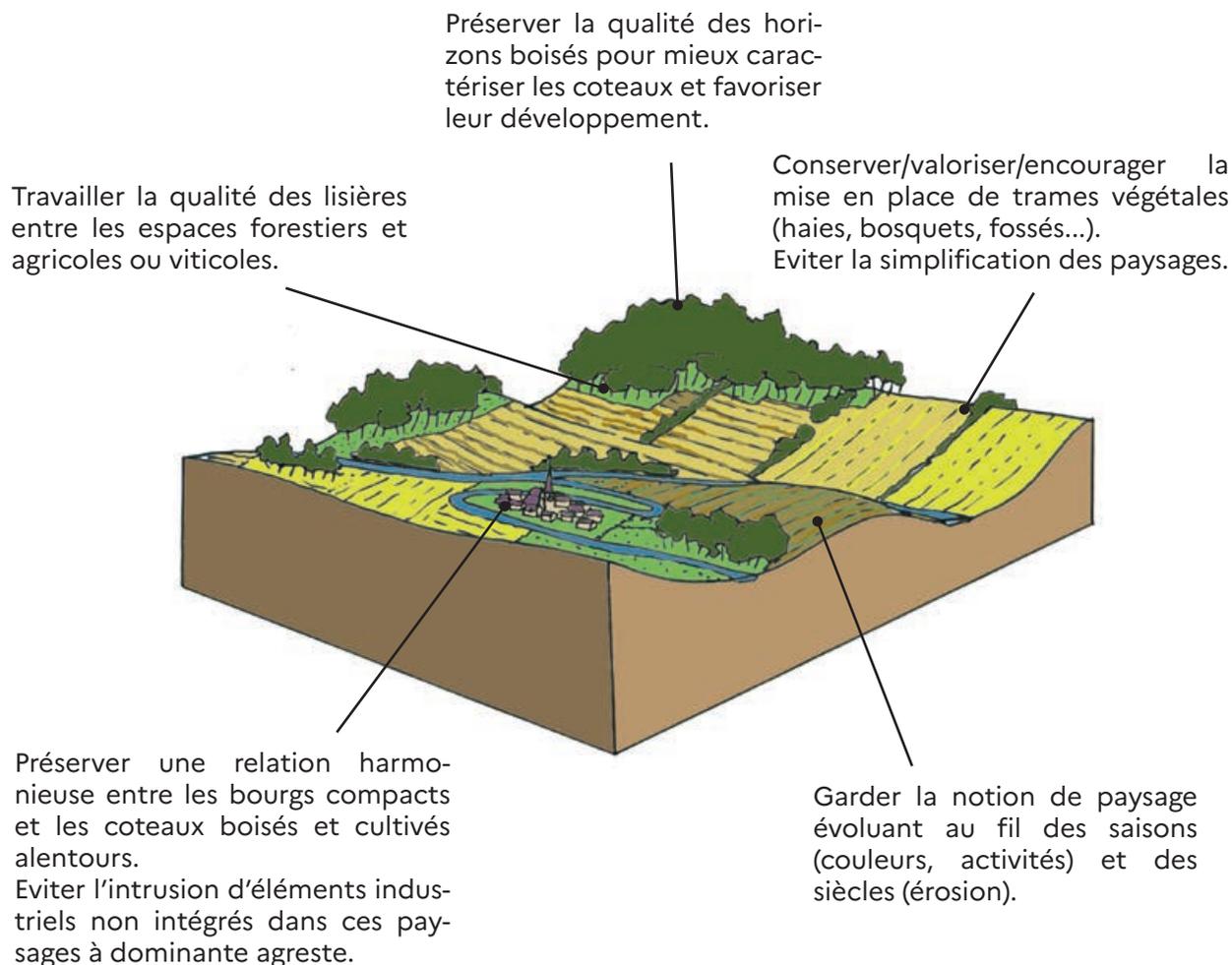
## Les motifs paysagers

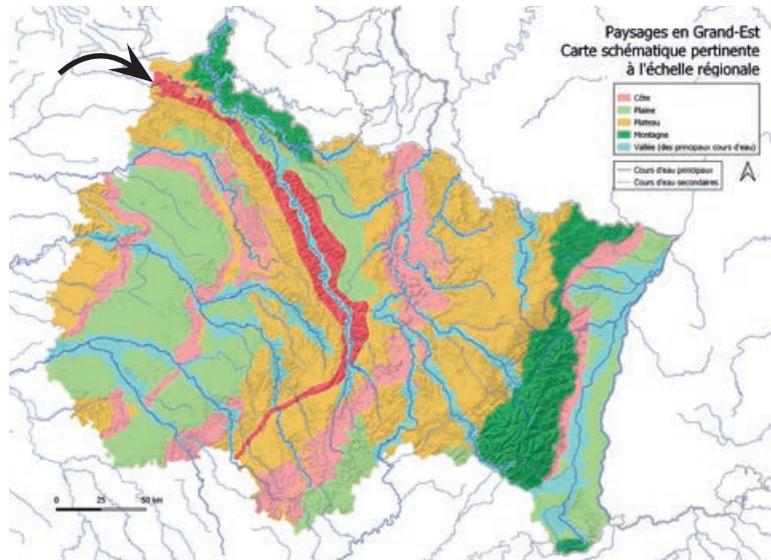
- Les horizons
- La forêt
- Les vignobles
- La grande culture
- Les cours d'eau et leurs affluents : l'Aisne, l'Aire, l'Aube, la Seine, ...
- Les étangs

## Les particularités locales

- PNR de la Forêt d'Orient
- Site classé de la Haute Chevauchée et des paysages de guerre
- Zone Ramsar Étangs de la Champagne humide
- Vignoble de la Côte des Bar

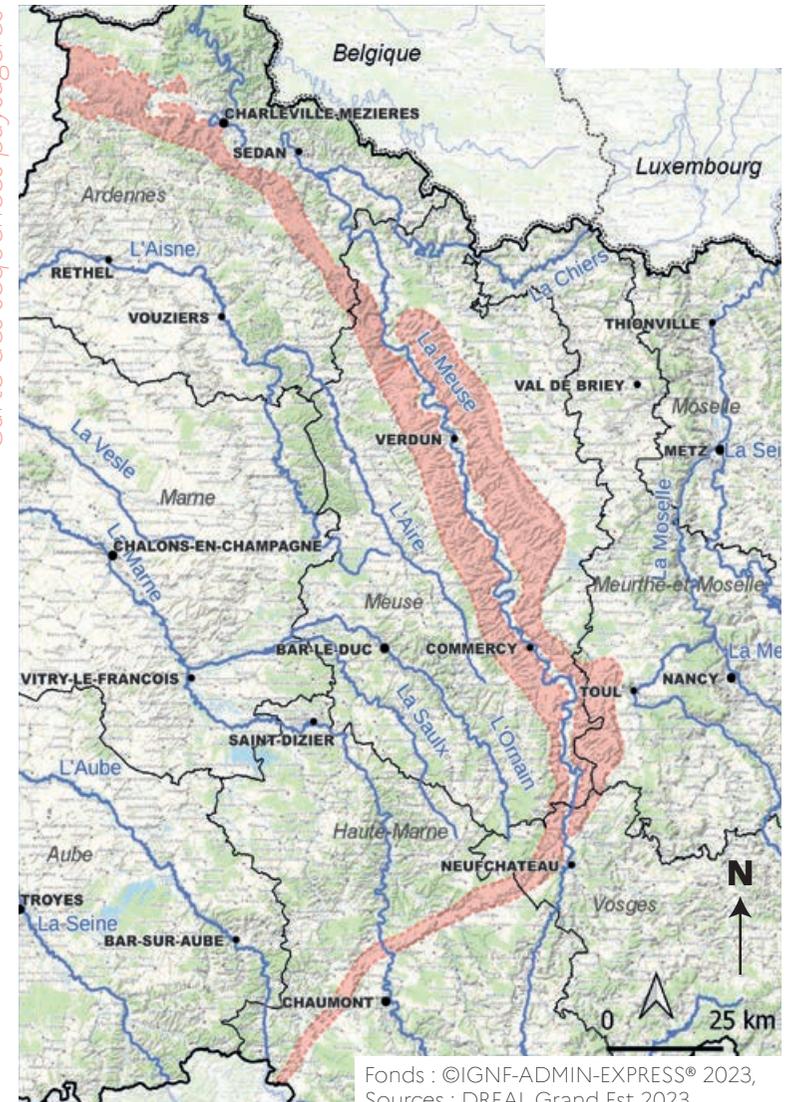
## Les points de vigilance





► Le Grand Est et ses paysages : enjeux. DREAL Grand Est (janvier 2018)

Carte des séquences paysagères



La côte de Meuse offre un paysage avec des reliefs notables, en particulier dans le département de la Meuse.

### Une côte qui suit la dépression pré-ardennaise

Au nord, la côte de Meuse est traversée par de nombreux ruisseaux engendrant une côte découpée. Elle est caractérisée par de nombreuses forêts, parfois continues, sur les crêtes tandis que les versants sont exploités (cultures, pâturages, vergers, vignes).

### Une côte avec un relief remarquable offrant un paysage différent sur chaque versant

Dans cette partie, la Meuse est divisée dans sa moitié nord par le fleuve Meuse, ce qui accentue les dénivelés des versants. Cette stratification, cet étagement des composantes paysagères (boisements/cultures/prairies/bourgs/cours d'eau) fait la particularité de la côte de Meuse.

Le relief et les boisements en crête créent un horizon continu et de grande qualité. Les panoramas, les points de vues, les covisibilités sont nombreux.

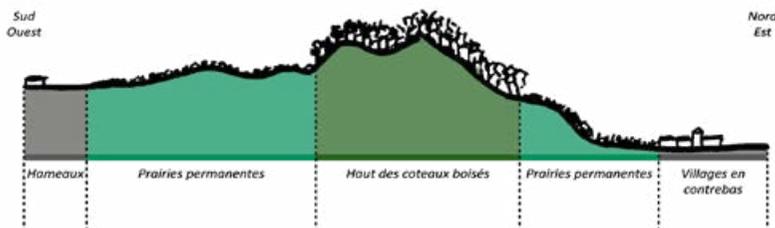
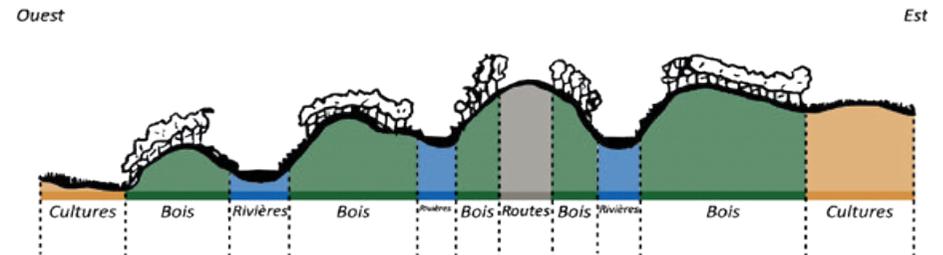
Le patrimoine lié à l'occupation humaine est très diversifié; depuis l'antiquité en passant par les vestiges de guerre jusqu'aux villages actuels (villages vigneron, villages issus de la reconstruction...).

Une côte qui suit la dépression pré-ardennaise

Une côte avec un relief remarquable offrant un paysage différent sur chaque versant



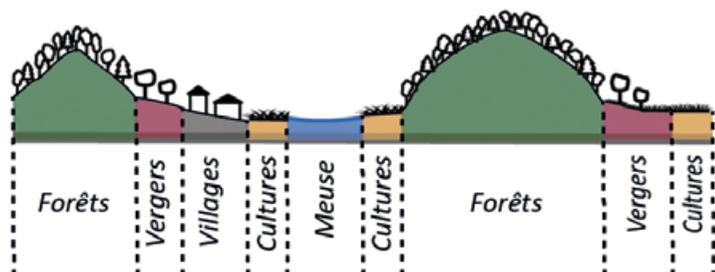
La côte est **cultivée** sur les versants, l'arbre est présent dans le paysage et le peu de constructions participent à créer un **relief lisible** depuis le paysage ouvert.



Forte présence de la **forêt** sur les crêtes. Des **champs** et des **pâtures** s'installent sur les versants.

De multiples **crêtes** se succèdent. La côte est **découpée** et **vallonnée** en raison des nombreux cours d'eau.

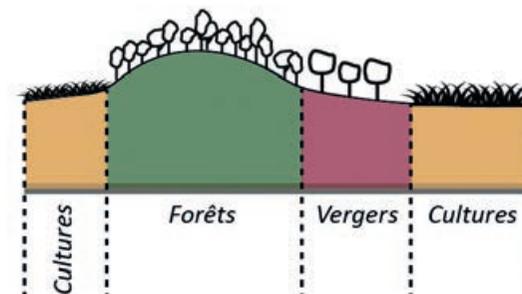
# Une côte avec un relief remarquable offrant un paysage différent sur chaque versant



Le versant ouest de la côte se tourne vers la Meuse et ses prairies inondables laissant ensuite place à une côte boisée.



Une côte boisée au relief marqué laissant place aux vergers et aux vignes sur la mi-pente à l'est, puis des villages linéaires aux toponymes indicatifs (« Billy-sous-les-côtes », « Combres-sous-les-côtes ») et enfin une plaine à perte de vue au pied de la côte.



## Les motifs paysagers

- Les horizons
- La forêt
- Les vignobles
- Les cultures et prairies
- La Meuse et ses affluents
- Les buttes témoins :  
Butte de Montsec, ...

## Les particularités locales

- PNR des Ardennes
- PNR de Lorraine
- Sites classés : Champ de bataille des Eparges  
Champ de bataille de Verdun
- Appellation «vignoble des côtes de Meuse» (IGP)

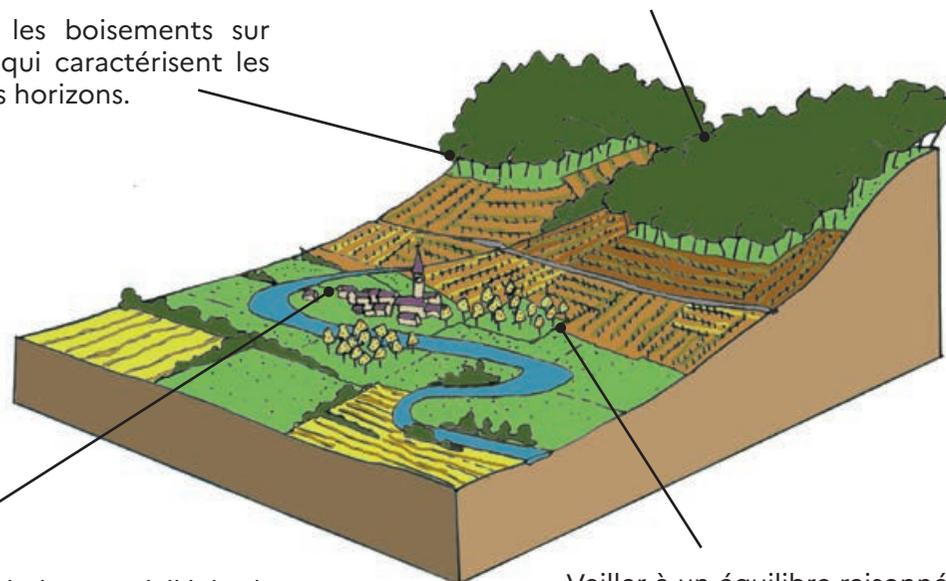
## Les points de vigilance

Le relief omniprésent engendre de multiples points de vue. Les éléments clefs du paysage (côtes, buttes témoins, vergers, plaine, bourgs...) sont très souvent liés par une inter-visibilité harmonieuse. S'assurer que les transformations et/ou projets ne détériorent pas cet équilibre.

Veiller à l'équilibre identitaire et harmonieux entre les composantes stratifiées de ces paysages (cours d'eau, villages, jardins, vergers, prairies, vignes, boisements). C'est un enjeu d'équilibre entre les activités humaines mais aussi équilibre entre les différents biotopes associés à ces strates du paysage.

Contrôler la présence d'objets de grande hauteur et les infrastructures industrielles dans le paysage d'horizon

Conserver les boisements sur les crêtes qui caractérisent les côtes et les horizons.



Extensions urbaines : privilégier la compacité des bourgs, veiller à la bonne intégration dans le relief, utiliser les OAP dans le cadre des documents de planification pour préfigurer un développement harmonieux et intégré des agglomérations.

Veiller à un équilibre raisonné entre arboriculture/viticulture (reposant sur des filières locales reconnues de qualité) et extension de l'agriculture céréalière (qui a tendance à «remonter» sur les co-teaux).





Une côte continue traversée par des **vallées urbanisées et industrialisées** formant le corridor du **Sillon lorrain**. L'urbanisation a pu y être très rapide avec l'essor industriel, entraînant étalement urbain et transformation des paysages (gravières, sites industriels, ...).

Présence de nombreuses **buttes-témoins boisées ou habitées** vers l'est avec présence de l'agriculture sur les versants. Ce sont des **repères** dans le paysage.



Un **horizon souvent boisé** sur le revers surplombant les **habitations alignées** sur la mi-pente et les cultures dans les vallées. Au nord, ces cultures sont accompagnées par la **vigne**. Tout cela forme un paysage étagé, diversifié qui mérite d'être préservé et valorisé.

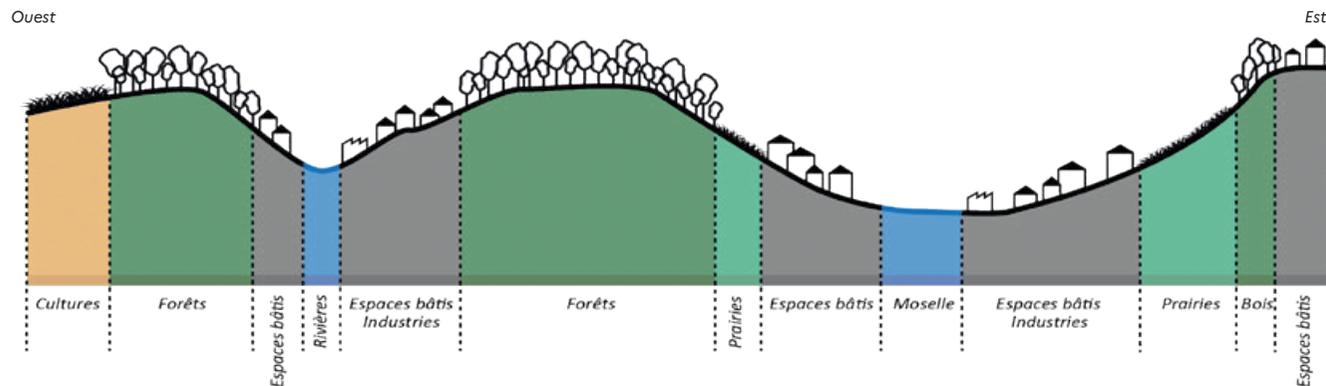




Présence de nombreuses **pelouses calcaires** sur les hauteurs. Tout comme les prairies humides et les boisements, ce sont des réservoirs de biodiversité de première importance, directement associés aux côtes.



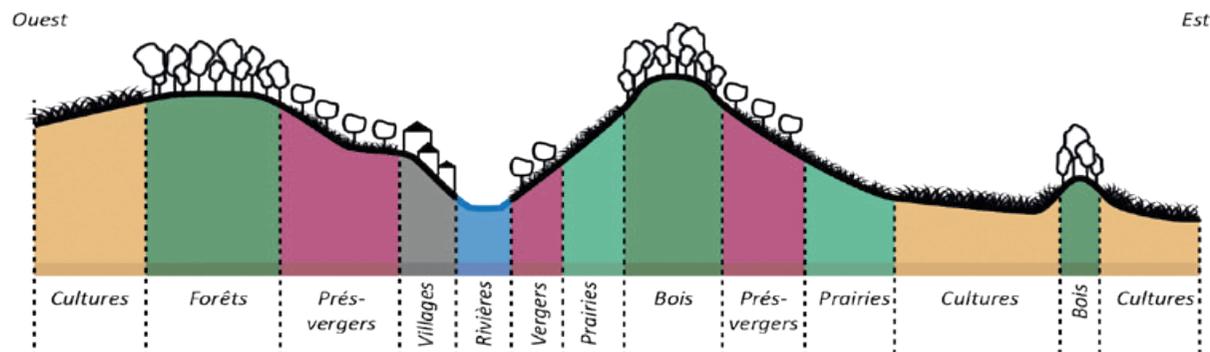
Entre le **plateau agricole** et le revers boisé la forêt marque le changement de relief.





Un horizon toujours **boisé** sur les crêtes et les buttes-témoins. La forêt descend sur les versants, menaçant les **prés-vergers**. Ces derniers allient l'arboriculture avec des prés ou pâtures sur la même parcelle. Ils se situent autour des villages au pied de la côte ou à mi-pente.

Une côte **imposante** sur le plateau qui accompagne le paysage **rural et agricole**.



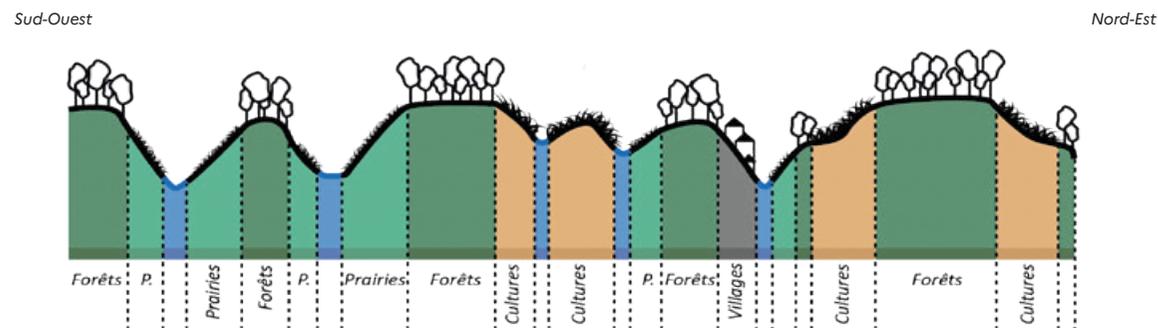
# Une côte qui se mêle aux collines et buttes-témoins créant un paysage verdoyant



Une respiration paysagère offerte par le **pâturage** sur les versants, complétée par la **forêt** et les **lignes boisées**.



La côte mêlée aux **buttes-témoins** crée un paysage dynamique, sculpté par de nombreux **cours d'eau** et bordant des espaces agricoles de qualité. Au premier plan, ripisylves, haies et boisement apportent l'échelle et la **profondeur de vue** du paysage. La côte et ses buttes témoins qualifient l'horizon.



## Les motifs paysagers

- Les horizons boisés
- Les cultures et vergers
- La Moselle et ses affluents
- Les industries du passé et du présent
- Les villes et villages
- Les buttes témoins :  
Côte de Delme  
Butte de Mousson  
Buttes du Grand Couronné  
Colline de Sion...

## Les particularités locales

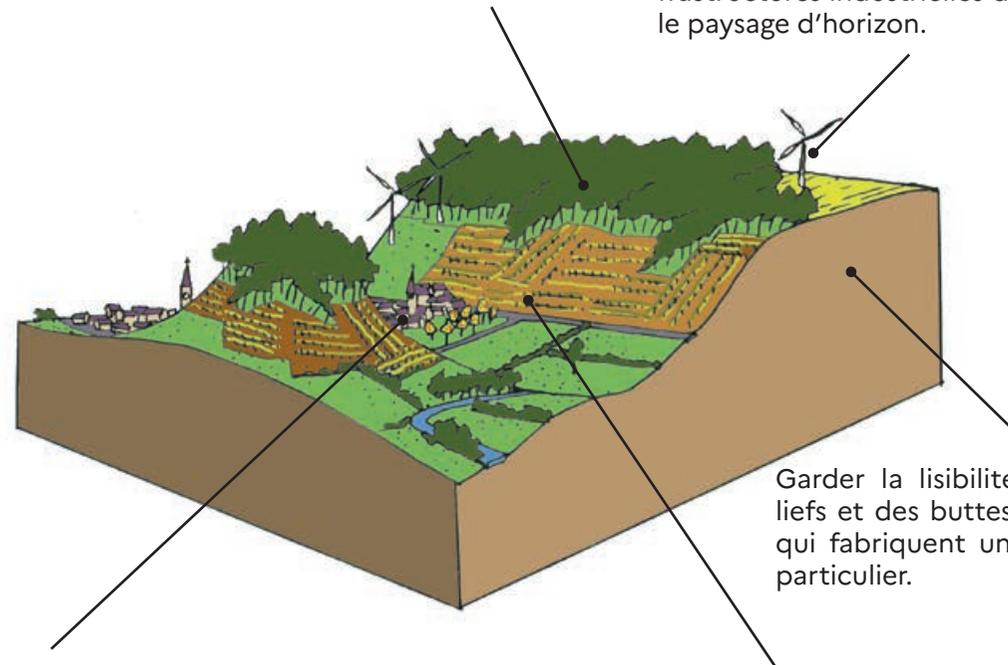
- PNR de Lorraine
- Site classé Champ de bataille de Bois le Prêtre
- Sites classés :  
Mont Saint Quentin et ses abords  
Terrains communaux de la montagne de Sion-Vaudémont  
Jardins suspendus de Cohons...
- Sites Natura 2000 (Bassigny, ...)
- Vignoble des côtes de Toul
- Route des vins de Moselle
- Plateau de Langres
- Pays du Saintois

## Les points de vigilance

Le relief omniprésent engendre de multiples points de vue. Les éléments clés du paysage (côtes, buttes témoins, vergers, plaine, bourgs...) sont très souvent liés par une inter-visibilité harmonieuse. S'assurer que les transformations et/ou projets ne détériorent pas cet équilibre.

La continuité boisée fabrique la qualité et l'identité de la côte.

Contrôler la présence d'objets de grande hauteur et les infrastructures industrielles dans le paysage d'horizon.

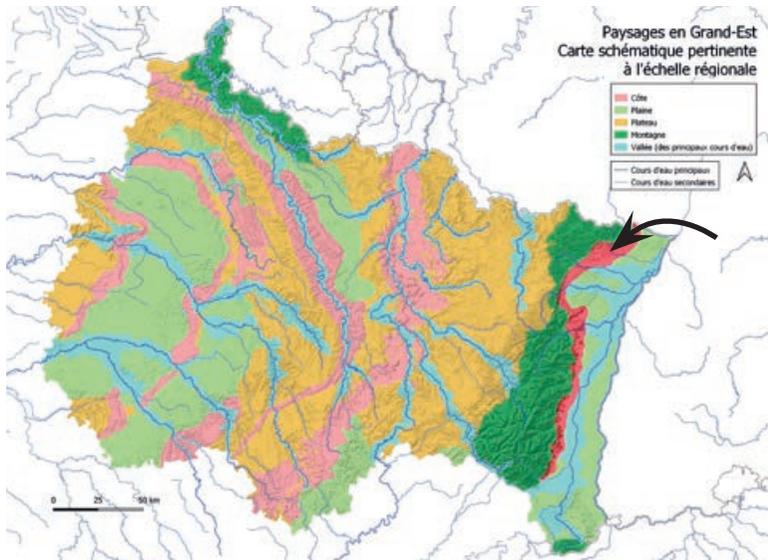


Extensions urbaines : privilégier la compacité des bourgs, veiller à la bonne intégration dans le relief, utiliser les OAP dans le cadre des documents de planification pour préfigurer un développement harmonieux et intégré des agglomérations.

Garder la lisibilité des reliefs et des buttes témoins qui fabriquent un paysage particulier.

Favoriser/soutenir les vergers et vignobles sur les côtes pour leurs valeurs économiques, sociales et historiques.

# Piémont Alsacien, un coteau particulier aux différents paysages agricoles



► Le Grand Est et ses paysages : enjeux. DREAL Grand Est (janvier 2018)

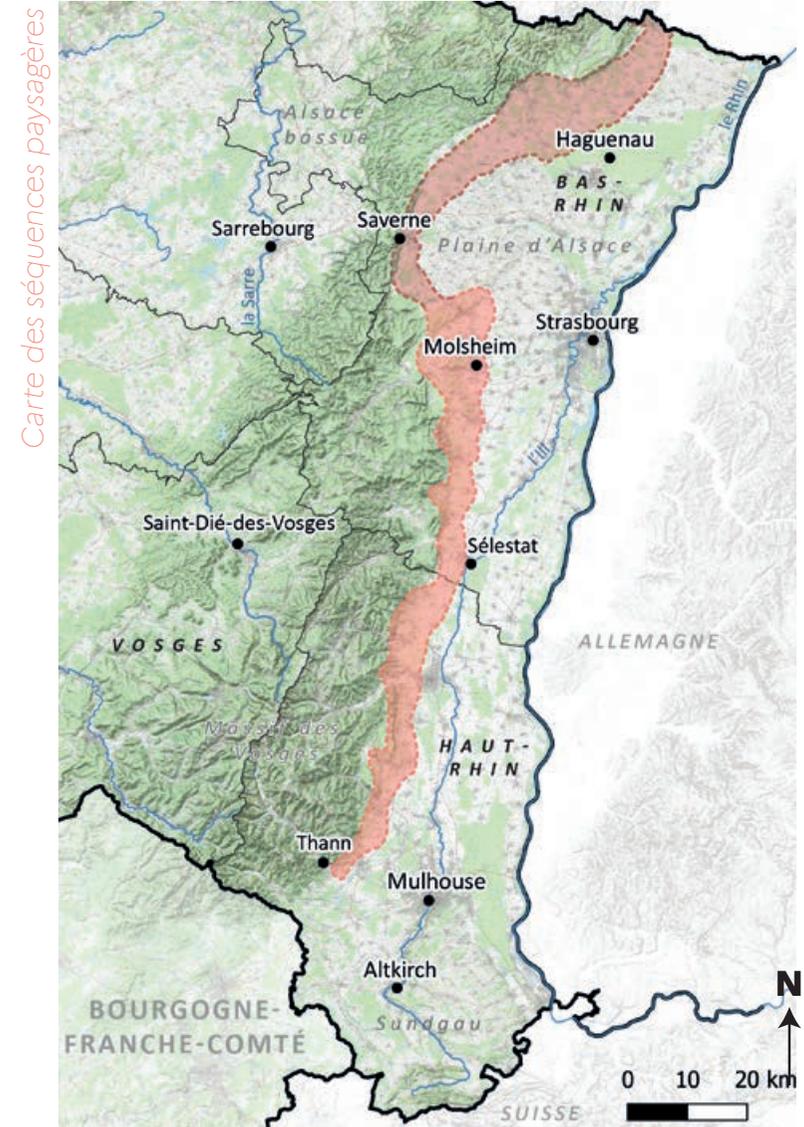
Le piémont alsacien, situé à l'Est du massif des Vosges, est un système plus ou moins marqué de collines au pied de la faille vosgienne. Il s'est formé après l'effondrement de la plaine d'Alsace. Les piémonts représentent une ligne continue Nord Sud qui offre un paysage étagé de transition entre la plaine d'Alsace agricole et le massif forestier.

## Un coteau agricole et forestier

Au nord, les contreforts de la montagne se couvrent de prairies et de vergers. Ils constituent un paysage de transition avec la forêt et les grandes cultures.

## Des collines au terroir viticole

Au sud, c'est un paysage graphique et homogène où les vergers ont laissé place au terroir des vins d'Alsace. Les vallées secondaires segmentent ce relief de coteau et la forêt vosgienne descend depuis ses parties sommitales jusqu'en limite d'exploitation du vignoble.



Un coteau agricole et forestier

Des collines au terroir viticole



Le piémont se trouve sur une ligne **continue** et **vallonnée** au pied du Massif vosgien. Il est recouvert de **prés** et de **vergers**.



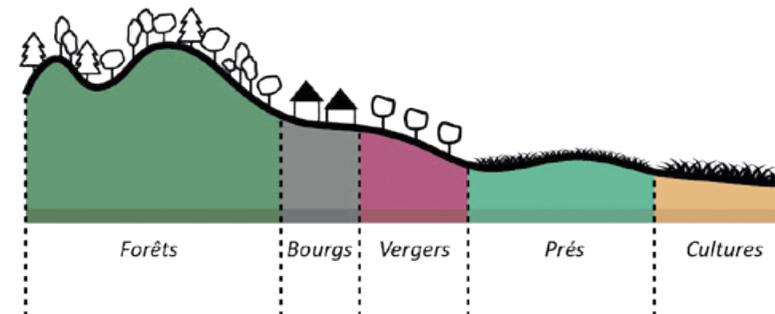
Cette partie s'étend sur des vallons alternant entre des **cultures** et des **petits bois**.



Les bourgs s'implantent sur le contrefort du piémont à la rencontre entre le **paysage boisé** du massif et celui **ouvert de la plaine**.

Nord-Ouest

Sud-Est





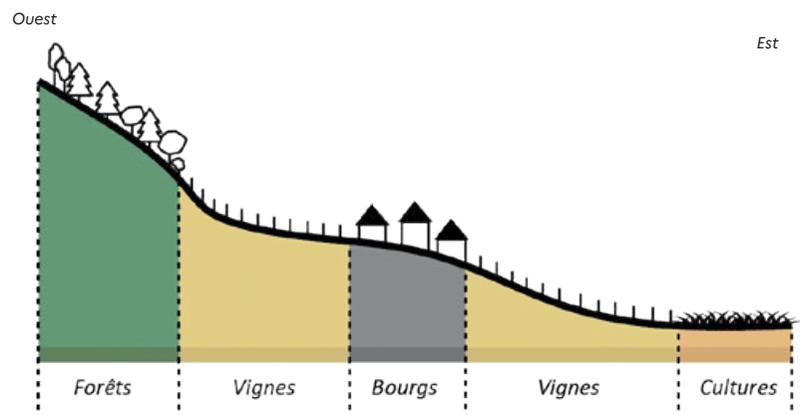
Transversalement, ce relief continu le long du massif des Vosges est découpé en séquence de : **forêt, viticulture et grandes cultures.**



C'est un **paysage viticole emblématique** de la région, très régulier, qu'on observe de tous les **points de vue.**



Le piémont est entaillé par de **nombreux cours d'eau** (La Weiss, la Fecht, la Doller, la Bruche ...). Les **bourgs**, pour profiter de la présence de l'eau se sont traditionnellement implantés le long des petits **cours d'eau.**



## Les motifs paysagers

- Les horizons boisés
- Les collines
- Les vignes et vergers
- Les rivières encaissées
- Les châteaux
- Les villes et villages alsaciens

## Les particularités locales

- PNR des Ballons des Vosges
- PNR des Vosges du Nord
- AOC Vins d'Alsace
- Routes des vins
- Sites classés (Massif du Grand Hohnack) et inscrit (Massif des Vosges)
- Châteaux : monuments historiques et sites classés (les abords du château du Haut-Koenigsbourg, domaine Régis Villa, ...)

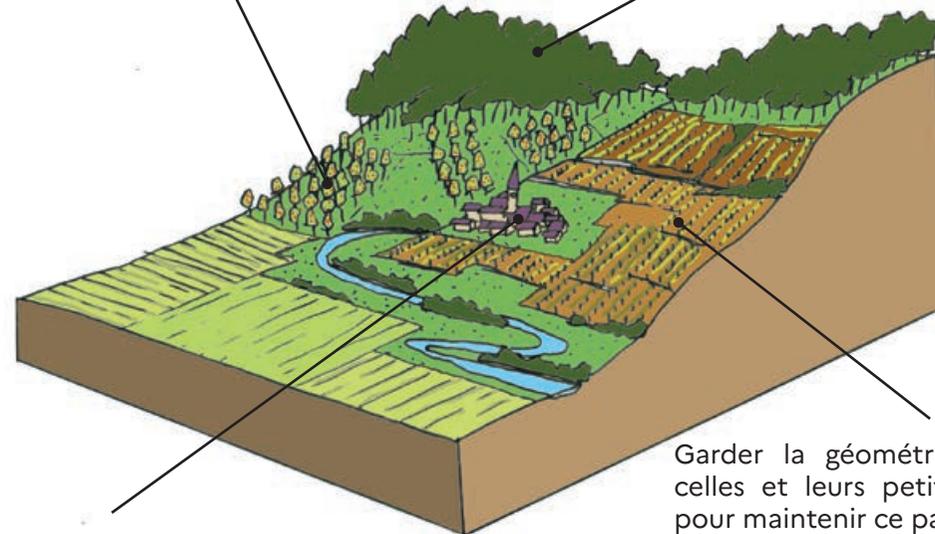
## Les points de vigilance

Préserver les caractéristiques paysagères de ce paysage emblématique : coteaux boisés formant arrière plan et horizon (forêt vosgienne), piémont viticole et agreste, bourgs compacts.

Le relief omniprésent engendre de multiples points de vue, les éléments clefs du paysage sont très souvent liés par une inter-visibilité harmonieuse. S'assurer que les transformations et/ou projets ne détériorent pas cet équilibre.

Maintenir les vergers et vignobles sur les côtes pour leurs valeurs économiques, sociales et historiques

Conserver l'horizon boisé qui forme l'arrière plan du piémont



Extensions urbaines : privilégier la compacité des bourgs, veiller à la bonne intégration dans le relief et l'ordonnancement paysager existant, utiliser les OAP dans le cadre des documents de planification pour préfigurer un développement harmonieux et intégré des agglomérations

Garder la géométrie des parcelles et leurs petites échelles pour maintenir ce paysage

# Quelles actions pour conserver le paysage ?

Favoriser la création et l'entretien de **belvédères** et de **circuits panoramiques** pour accompagner la pédagogie et la valorisation du paysage vécu du paysage.

▶ *Chemin des cimes à Drachenbronn*

Contrôler l'**extension** des grandes cultures sur les versants et **réguler l'implantation** des méthaniseurs.

▶ *La DRAAF soutient la méthanisation dans le cadre du Grand Plan d'Investissement*

Conserver le **boisement** en évitant la déforestation et l'urbanisation des hauts des côtes.

▶ *Plan France Relance : renouvellement forestier*

**Associations foncières pastorales.**

▶ *Exemple de la vallée de la Bruche*

Maintenir et entretenir durablement les boisements.

▶ *Le Code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) avec le CRPF*

Protéger le **paysage agricole** de l'artificialisation des sols.

▶ *Les avis de la CDPENAF - exemples de la Marne*

Favoriser les actions en faveur du pastoralisme (favorable à la biodiversité) et de la gestion durable des pentes (en s'appuyant sur le développement des circuits courts par exemple).

▶ *L'exemple du Réseau rural lorrain pour favoriser les circuits de proximité*

## Définitions

**Butte témoin** : Butte représentant, sur une plateforme démantelée par l'érosion, les restes du relief ancien. (Ds Rob, 1985).  
Exemples : Colline de Sion, Butte de Mousson, Mont Aimé, etc.

**Cuesta** : forme de relief sédimentaire à double pente asymétrique, constituée d'un côté par un talus en pente raide (géologiquement hétérogène) et de l'autre par un plateau doucement incliné en sens inverse (géologiquement homogène).

**Échelle** : Fait référence ici aux éléments du paysage, l'échelle d'un arbre par rapport au coteau, une maison par rapport à la vigne environnante ; maîtriser les échelles pour garder un cadre paysager agréable.

**Horizon** : Clôture du champ visuel qui cadre le paysage. Cette ligne peut être dépassée mais elle garde toujours son sens étymologique : l'horizon en grec signifie «qui délimite». L'horizon se définit par sa porosité, sa variabilité, son mouvement d'ouverture propre à tout paysage. (M. Corajoud).

**Mitage** : Éparpillement d'infrastructures, de zones d'habitat, de zones d'activité, dans des espaces initialement ruraux (forestiers ou agricoles). Le phénomène de mitage s'observe sous l'effet de fortes pressions foncières et/ou touristiques et en l'absence d'une réglementation d'occupation du sol suffisamment cohérente et contraignante. (Géoconfluences, 2018).

**OAP** (Orientations d'Aménagement et de Programmation) : au sein du Plan Local d'Urbanisme (PLU, PLUi), les OAP expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.

**Paysage** : Partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. (Convention européenne du paysage, 2000).

**Point de vue** : Lieu, souvent culminant, qui offre un panorama sur le paysage et qui l'influence. Depuis les points de vue, on voit et on est vu.

**Site inscrit et site classé (au titre du code de l'environnement, articles L341-10 à 22)** : ce sont des sites dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général du point de vue pittoresque, historique, scientifique, artistique ou légendaire. Le périmètre inscrit ou classé constitue une Servitude d'Utilité Publique.

## Liste des abréviations

**AOC** : Appellation d'origine contrôlée

**IGP** : Indication Géographique Protégée.

**PNR** : Parc naturel régional

# Bibliographie - sitographie

- *Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne*, Région Champagne-Ardenne, 2002, 280 pages.
- *Carte géologique harmonisée du département de la Marne*, notice géologique, rapport final, BRGM, août 2007, 117 pages.
- *Etude de l'aire d'influence paysagère des « coteaux, maisons et caves de Champagne » vis-à-vis des projets éoliens*, cartographie, DREAL Grand-Est-Agence JDM Paysagistes-Geophom, janvier 2018, 7 pages.
- *Implanter sa maison en Lot-et-Garonne*, CAUE 47, 2014, 2 pages.
- *Les Ardennes : vers une politique du paysage*, Agence Folléa Gautier, juin 2000, 239 pages.
- *Le Grand-Est et ses paysages, enjeux*. Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand-Est, janvier 2018, 27 pages.
- *Plan de paysage éolien, département des Ardennes*, Direction Départementale de l'Équipement des Ardennes, Airele, Lecomte & Garnerone Paysagistes, octobre 2007, 119 pages.
- *Plan paysage du Parc Naturel Régional des Ardennes*, Parc naturel Régional des Ardennes, Bocage, décembre 2013, 254 pages.
- *Référentiel des paysages de l'Aube*, Direction Départementale des Territoires de l'Aube, Agence Folléa Gautier, octobre 2011, 265 pages.
- *Référentiel des paysages de la Haute-Marne*, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne, Agence Folléa Gautier, Février 2016, 374 pages.
- *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires du Grand-Est*, Conseil régional du Grand-Est, novembre 2019, 265 pages.
- *Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Champagne-Ardenne*, Région Champagne-Ardenne, 2014, 4 tomes, 208 pages.
- Atlas des paysages d'Alsace. <http://www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/>
- Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle. <http://vivrelespaysages.cg54.fr/>
- Carte générale Grand-Est. [http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1188/carte\\_globale\\_R44.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1188/carte_globale_R44.map)
- Géoportail. <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- Grand Est, Reserves Naturelles de France. <http://www.reserves-naturelles.org/grand-est>.
- Inventaire National du Patrimoine Naturel. <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- Lecture des paysages lorrains par l'Université de Lorraine. [http://rpn.univ-lorraine.fr/UOH/LEPALOR/co/c\\_24\\_b.html](http://rpn.univ-lorraine.fr/UOH/LEPALOR/co/c_24_b.html)
- MTE Objectif paysages. <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/>
- Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient - Grands Lacs de Champagne. PNR Forêt d'Orient. <https://www.pnr-foret-orient.fr/>
- Parc Naturel Régional des Ardennes. <https://www.parc-naturel-ardennes.fr/>
- Parc Naturel Régional Argonne, réunir, valoriser, développer. <https://argonne-pnr.fr/>
- Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims. <https://www.parc-montagnedereims.fr>

Collection « Le Grand Est et ses paysages essentiels » :

▶ **volet 1 : « Paysages des cours d'eau »**

▶ **volet 2 : « L'horizon des côtes »**

▶ **volet 3 : « Paysages agricoles »**

▶ **volet 4 : « Les forêts »**

---

Équipe de rédaction

Valérie Chapellière, Thierry Douillard, Hélène Gaudin, Hervé Laurendeau,  
Mona Le Fur, Flore Marchand, Bertrand Paulet, Samantha Philippe,  
Christel Poinas, Guillaume Quemper, Marie-Amélie Simard, Anne Weisse

Crédits photographiques

DREAL Grand Est

Géoportail - Photographies aériennes

Wikimédia Commons

Création - réalisation

Mona Le Fur, Marie-Amélie Simard

Date de parution

Juin 2024

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement Grand Est**

2 rue Augustin Fresnel - CS 95 038  
57071 METZ Cedex 03

Téléphone : 03 87 62 81 00

Contact : [sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr)

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

**Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement**